



Municipalité de Sainte-Sabine

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Greffier-trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 4 mai 2026 le conseil de la municipalité de
Sainte-Sabine a adopté le règlement
2026-04-454 intitulé :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-04-454 RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS.**

La résolution no 223-0526 pour l'émission du certificat de conformité par la
MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 19 mai 2026. Le
présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du certificat de
conformité émis par la MRC, soit le 26 mai 2026, tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 28^e jour de mai 2026.

Chantal St-Germain
Directrice générale et
greffière-trésorière